

Hebdo ^{Miss Morley} Canada



Volume 3, N° 20

le 14 mai 1975

Ottawa, Canada.

Les graves problèmes des établissements humains – Questions connexes à "Habitat", 1

"Plus qu'un gîte", étude sur le logement des personnes âgées, 3

L'industrie nucléaire évaluera les progrès accomplis, 3

Services de bibliothèque pour les handicapés, 4

Nouveau budget fédéral en mai, 4

Champion dans l'art d'écailler les huîtres, 5

On confirme la découverte de gaz en mer, 5

Les graves problèmes des établissements humains – Questions connexes à la Conférence des Nations Unies "Habitat"

Extraits du discours prononcé le 11 avril à la réunion conjointe de la Royal Commonwealth Society et du Human Ecology Council à Londres, Angleterre, par le ministre d'État aux Affaires urbaines, M. Barney Danson:

* * * *

Nous sommes actuellement au milieu d'une des périodes les plus exigeantes et les plus difficiles de l'histoire de l'humanité. Les décisions que nous prendrons au cours des prochaines années peuvent être cruciales pour notre survie en tant que collectivité mondiale et en tant que nations distinctes. Si l'on voulait faire une liste des "questions critiques de l'humanité" pour le reste du siècle, plusieurs nous viendraient immédiatement à l'esprit: l'explosion démographique, le problème de l'alimentation, l'approvisionnement et la distribution de l'énergie, la limitation des ressources naturelles et la pollution de l'environnement. Toutes ces questions, vous vous en souviendrez, ont fait l'objet de réunions spéciales et urgentes au cours de ces dernières années – réunions nationales, réunions au niveau régional en Europe, aux Amériques, en Asie et en Afrique, et réunions au niveau mondial par l'intermédiaire des Nations Unies. Nous avons eu la Conférence sur l'environnement humain de Stockholm en 1972, la Conférence sur la population, tenue à Bucarest en 1974; la récente Conférence sur l'alimentation, tenue à Rome, et aussi, les conférences spéciales sur l'énergie et les ressources naturelles.

Il y a une question critique qui sert de lien à toutes ces questions et fournit une clé vitale (quoique partielle) à leur résolution. Cette question est celle des établissements humains: la configuration et la qualité de nos établissements humains, et, tout spécialement, le rythme accéléré de l'urbanisation et la concentration de la population dans un petit nombre de très vastes métropoles et de mégapoles.

Cette question, qui est en quelque sorte le pivot de toutes les autres, doit être étudiée à une Conférence spéciale des Nations Unies sur les

établissements humains en juin 1976. Le Canada aura le privilège d'être l'hôte à Vancouver de la Conférence "Habitat" comme nous l'appelons.

* * * *

Problèmes globaux

A "Habitat", les nations du monde étudieront et, nous l'espérons, adopteront et entreprendront un vaste éventail de mesures nationales et internationales nécessaires à la solution des problèmes globaux des établissements humains. C'est urgent. Les changements qui surviennent dans nos villes et dans nos régions rurales se produisent à un tel rythme que nous ne percevons souvent pas leur effet d'ensemble. En seulement 25 ans, le contexte et, à bien des égards, le caractère et les perspectives de la collectivité humaine auront changé fondamentalement. L'homme vivra pour la première fois sur une planète à prédominance urbaine. D'ici à la fin du siècle, si nos projections démographiques s'avèrent justes, trois milliards et demi d'habitants de la Terre, qui en comptera probablement six milliards et demi, se trouveront dans des établissements de plus de 20,000 personnes. Ces établissements grandiront deux fois plus vite que l'ensemble de la population. Les villes de plus de deux ou trois millions d'habitants pourraient bien grandir deux fois plus vite encore. Les dimensions d'une telle croissance sont étourdissantes. Cela signifie construire en 25 ans autant d'environnements artificiels que nous en avons construit dans toute l'histoire de l'homme.

Les pays riches et développés d'Amérique du Nord et d'Europe pourront peut-être absorber le doublement de leur environnement urbain en 25 ans. En fait, nous avons probablement suffisamment de ressources, financières et techniques, pour transformer cette évolution rapide en une chance unique de créer des collectivités qui

conserveront mieux l'énergie et les autres ressources naturelles, qui s'harmoniseront mieux avec leur environnement naturel, qui seront d'une échelle plus humaine et, en bref, qui seront mieux habitables, la qualité de vie y étant grandement améliorée. Si nous voulons tirer profit de cette crise, il nous faudra prendre des mesures qui nous permettront de gérer cette croissance et cette évolution. Le Canada et d'autres pays développés devront mettre au point et appliquer un éventail complet de nouvelles approches aussi bien dans le domaine des politiques et des institutions urbaines que dans celui des techniques urbaines.

Problèmes spéciaux aux pays en voie de développement.

Mais les pays en voie de développement? L'immense majorité des nouveaux établissements humains ne se produiront pas dans les sociétés riches et établies. Ils se trouveront dans des États plus pauvres et encore en voie de développement, où les ressources nécessaires pour affronter la croissance sont tragiquement insuffisantes. Lorsque l'on considère leurs tendances à l'urbanisation dans le contexte de leurs problèmes démographiques, de leur pauvreté, ainsi que de leurs problèmes énergétiques et alimentaires, elles prennent les proportions d'une crise galopante. Dans les villes des pays en voie de développement, les anciens maux environnementaux que sont la mauvaise qualité de l'eau, l'absence d'égouts et l'expansion des bidonvilles, s'ajoutent à des problèmes plus modernes comme le smog, les fumées et la pollution par les produits chimiques. Ces villes, s'étendant et se détériorant encore pendant 20 ans, nous offrent la perspective tragique de voir le pire environnement où des êtres humains aient jamais vécu.

C'est une crise à laquelle nous, habitants de pays riches et développés, ne pouvons échapper. Notre premier ministre, M. Trudeau, a récemment fait allusion à ce problème lors d'un discours qu'il prononça en mars, à la *Mansion House* de Londres. Parlant des vieilles barrières protectrices qui existent entre les nations, il a dit: "Aujourd'hui, ces frontières n'existent plus. Nous ne disposons pas de remparts à l'abri desquels nous pourrions prévenir ou éviter les calamités. Et ceux qui ne l'admettent pas sont de

dangereux rêveurs; de même, les chefs d'État qui gouvernent leur pays comme s'ils pouvaient exister et prospérer dans la négation de la communauté internationale trompent leurs citoyens. Nous ne faisons qu'un sur cette terre. Chacun a le pouvoir de nuire à tous les autres. Chacun d'entre nous doit assumer la responsabilité qui découle de ce pouvoir." Dans cette crise, les pays développés n'ont d'autre choix que de réagir et la question est de savoir avec quelle rapidité ils le feront. Étant donné ces tendances et les besoins qu'elles impliquent, il n'est pas surprenant que les Nations Unies aient déclaré que le problème qui préoccupe le plus la plupart des pays et la majorité des habitants du monde est l'environnement de leurs villes et de leurs villages, de leurs logements et de leurs lieux de travail. En d'autres termes, le propre "Habitat" de l'homme.

Le travail qui a été fait pour Stockholm — et depuis Stockholm — a démontré clairement que la clé du problème de la conservation des ressources naturelles — et aussi la clé du problème de la surcharge de l'environnement naturel avec des déchets — se trouvera surtout dans de meilleurs plans et dans une gestion plus judicieuse de nos établissements humains. L'étude de notre atmosphère et de nos océans, de notre faune marine et sauvage, nous dira avec quelle rapidité nous dégradons notre environnement. Afin d'enrayer cette dégradation (comme vous l'avez démontré si spectaculairement ici à Londres avec la Tamise) nous devons nous attaquer aux sources de déchets. De plus en plus ces sources se trouvent dans l'activité économique et dans le style de vie de nos établissements. Il en est de même pour la consommation de l'énergie, la conservation des ressources naturelles et même l'approvisionnement en denrées alimentaires. Prenons l'énergie et les ressources naturelles comme exemple. Au Canada — et dans la plupart des pays développés — nous avons planifié nos villes en partant de l'hypothèse que l'énergie et les autres ressources naturelles nécessaires à la vie sont et demeureront inépuisables et à bas prix. Il n'y a qu'à regarder nos récents systèmes urbains: des systèmes de chauffage isolés plutôt que collectifs; tours d'appartements hermétiques à air conditionné et à systèmes complexes de transport vertical.

Nos systèmes urbains sont d'énormes consommateurs d'énergie et d'autres ressources naturelles, et ils engendrent un volume toujours croissant de déchets qui imposent une charge intolérable au sol ainsi qu'à notre atmosphère et à nos océans communs.

Il n'est pas nécessaire de continuer à bâtir de tels systèmes. Avec la technologie actuelle, nous pouvons concevoir des systèmes urbains qui gaspillent beaucoup moins d'énergie et de ressources naturelles sans diminuer ni notre niveau de vie ni les agréments dont nous jouissons. Nous pouvons aussi réduire considérablement les problèmes sociaux et l'aliénation qui caractérise de plus en plus nos sociétés. Bref, nous pouvons trouver une nouvelle synthèse entre la recherche continue de l'amélioration par l'homme et les contraintes d'un univers fini aux ressources naturelles finies.

* * * *

L'exemple de l'Europe de l'Ouest

L'Europe de l'Ouest — et particulièrement la Grande-Bretagne — a découvert un grand nombre des plus heureuses approches de l'urbanisation. Vos politiques régionales de planification et d'aménagement, vos villes nouvelles, vos transports en commun en sont des exemples. Au cours de la semaine passée, j'ai discuté de ces approches et, dans plusieurs cas j'ai vu où et comment elles ont été appliquées. J'ai été frappé à la fois par la similitude de nos problèmes et par la pertinence pour le Canada d'un grand nombre des approches qui ont été tentées.

Ceci est d'un intérêt immédiat pour nous au Canada. Nous sommes en train de réexaminer les tendances urbaines canadiennes et les genres de politiques et de programmes nécessaires pour guider ces tendances.

Croissance urbaine inquiétante

Nos tendances d'urbanisation ne sont pas très différentes de celles de l'Europe de l'Ouest, des États-Unis et d'autres pays développés. En résumé, nous faisons face à une période d'urbanisation extrêmement rapide, peut-être à un doublement de notre environnement urbain total en moins de 25 ans. Cette projection du rythme de l'urbanisation nous inquiète car nous sentons que nos institutions pourraient ne pas suffire pour la planifier et l'absorber de manière à pouvoir créer un

“Plus qu'un gîte”, étude sur le logement des personnes âgées

Lorsque l'étude intitulée “Plus qu'un gîte”, portant sur les logements pour personnes âgées, financés aux termes de la Loi nationale sur l'habitation, fut publiée en 1973, ses 48 recommandations en vue d'améliorer de tels logements soulevèrent un vif intérêt.

Un logement, même complet, n'est pas seulement un gîte ou un abri, mais devrait comporter un accès facile aux distractions et aux communications diverses, mentionne l'étude, car l'univers des personnes âgées se limite généralement aux lieux qu'elles occupent d'une façon permanente et aux alentours immédiats.

“Plus qu'un gîte” inclut des exposés, des études de cas et une analyse des règlements légaux qui concernent plus de 23,900 logements complets et 7,900 lits dans des résidences, l'ensemble réparti dans 746 ensembles construits entre 1946 et 1970, dont 90 pour cent aux termes de la LNH. Cette étude a été menée à bien par le Conseil canadien de développement social, à l'aide d'une subvention de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Les recommandations énoncées se divisent en quatre groupes majeurs.

Il ressort en premier lieu que la satisfaction de l'utilisateur dépend largement de la façon dont son logement — ou groupe de logements — est administré. L'administration de tels logements, selon les auteurs, doit être améliorée et confiée à des professionnels pour lesquels des salaires plus élevés, des programmes de formation et un espoir de promotion doivent être prévus afin de rendre leurs fonctions plus attrayantes. L'étude souligne l'importance de développer les services sanitaires préventifs, afin d'aider les personnes âgées à domicile, ce qui a pour premier effet de leur laisser une vie indépendante et leur évite le transfert dans des institutions spécialisées. De tels services devraient comporter, outre les soins médicaux de première urgence et de routine, des conseils sur une nutrition saine et équilibrée et la confection des repas.

Les ensembles de logements pour personnes âgées, poursuit l'étude, devraient être construits à proximité des principaux services communautaires tels que les centres d'achat, les organismes socio-récréatifs et les églises. Les responsables de tels ensembles devraient veiller à ce que les locatari-

res aient un accès facile et rapide à ces diverses facilités ou qu'un système de transport adéquat soit assuré avant de donner le feu vert à la construction proprement dite.

Des animateurs sociaux devraient être désignés pour chaque nouvel ensemble afin d'aider les locataires à s'adapter à leur nouveau milieu, les aider à organiser leurs loisirs et les encourager à partager les activités récréatives organisées pour eux. Des salles de bricolage, une bibliothèque et des espaces réservés à l'exercice physique devraient être prévus lors de la planification de tels ensembles.

En raison de l'intérêt général de l'étude, le Conseil canadien de développement social a sollicité et obtenu de la SCHL une subvention de \$29,500 afin de couvrir partiellement les frais encourus par l'organisation d'ateliers de travail dans chacune des cinq régions du Canada. Ces derniers sont destinés à provoquer des discussions sur l'étude elle-même et sur les recommandations qu'elle présente, en plus d'informer les personnes intéressées sur ce qui est fait et ce qui pourrait l'être, dans les secteurs public et privé, pour améliorer les conditions de vie des personnes âgées.



Un cours de physiothérapie dans un centre de rééducation pour personnes

âgées de Nipawin (Sask.) donne aux malades exercice et détente.

L'industrie nucléaire évaluera les progrès accomplis

Les spécialistes canadiens en matière d'énergie nucléaire prendront part à une rencontre annuelle qui aura lieu à Ottawa du 15 au 18 juin dans le but de faire le point sur les réalisations, les défis et les problèmes dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique au Canada et à l'étranger.

Plus de 500 délégués du Canada et d'autres pays se pencheront sur le développement économique et la politique nucléaire, les problèmes d'énergie nucléaire liés à l'environnement et à la sécurité, ainsi que les progrès accomplis au Canada et dans d'autres pays sur le plan de la recherche, de l'industrie et de la fabrication. L'inflation et les besoins en capitaux figurent également à l'ordre du jour.

Par ailleurs, un comité formé de représentants de la Grande-Bretagne, du Japon, de la France et de l'Allemagne discutera des programmes d'énergie nucléaire à l'étranger.

Services de bibliothèque pour les handicapés

Plusieurs bibliothèques canadiennes offrent maintenant des services pour les handicapés. Au Québec, la bibliothèque de l'Institut Nazareth de Montréal offre aux usagers aveugles un service de livres sonores et de livres en braille. L'Institut Louis-Braille de Longueuil publie des livres en braille et dessert les aveugles et les handicapés physiques. En Ontario, la bibliothèque de l'Université d'Ottawa possède une importante collection de livres sonores et a également commencé à produire des livres en braille. L'Université Trent a mis en oeuvre un programme de livres sonores et le Metropolitan Toronto Library Board a l'intention de lancer à l'échelle métropolitaine un programme de livres enregistrés sur bandes. La collection et les services de la bibliothèque de l'Institut national canadien pour les aveugles, à Toronto, sont les plus importants du genre au Canada. L'Institut et ses succursales, réparties à travers le pays, produisent des livres sonores et en braille pour les aveugles. La Central Audio Library de Winnipeg, au Manitoba, produit des livres enregistrés sur bandes pour les élèves des écoles publiques de cette province qui sont handicapés visuellement et physiquement. La Crane Library de l'Université de Colombie-Britannique, à Vancouver, possède une grande collection de livres sonores et en braille qui ne la cède en importance, au Canada qu'à la bibliothèque de l'INCA. La Library Development Commission de la Colombie-Britannique a pour objectif de mettre au point, à l'échelle de la province, un service pour les handicapés visuels et physiques dispensé par les bibliothèques publiques.

Il existe présentement au Canada beaucoup d'autres services de ce genre. Les ministères provinciaux de l'Éducation tentent d'améliorer et de coordonner les services de bibliothèque offerts aux étudiants handicapés. A cette fin plusieurs d'entre eux ont décidé de former un groupe de travail interprovincial sur les documents éducatifs pour les handicapés. La Canadian Library Association s'intéresse aussi à l'amélioration et à la coordination des services pour les handicapés et a mis sur pied un groupe



Une handicapée visuelle écoutant un livre sonore à l'Institut national canadien pour les aveugles.

de travail dont l'objet est d'améliorer les services existants. La Bibliothèque nationale collabore étroitement à la réalisation de cet objectif.

La Bibliothèque nationale du Canada est un organisme de création assez récente; fondée en 1953, elle a occupé des locaux temporaires et inadéquats jusqu'à l'achèvement, en 1967, de l'édifice qui l'abrite. L'espace et le personnel étaient très limités pendant ses premières années d'existence et la Bibliothèque devait concentrer ses efforts sur la formation de collections et de services essentiels, tels que le catalogue collectif canadien et la bibliothèque nationale *Canadiana*. Maintenant qu'elle a atteint ce but, la Bibliothèque nationale peut penser à mettre sur pied des services plus spécialisés, entre autres, le service pour les handicapés, qui sera bientôt établi.

Il y a environ deux ans, la Bibliothèque nationale commença à rassembler des informations sur les services canadiens de bibliothèque pour les handicapés. On se rendit vite compte du besoin d'améliorer, de coordonner et de normaliser ces services qui, en général, sont inadéquats. En plus des services déjà mentionnés, un certain nombre de projets d'enregistrement de livres ont été mis en oeuvre dans diverses localités, grâce aux programmes de création d'emplois du Gouvernement fédéral. Malheureusement, les fonds octroyés par le gouvernement n'étant pas permanents, les projets amorcés

dans l'enthousiasme, survivent en général une année ou deux puis sont abandonnés une fois que les fonds du gouvernement cessent d'arriver. De plus, l'absence de tout programme coordonné à l'échelle nationale et d'un catalogue collectif des documents pour les handicapés favorise le double emploi et le manque d'uniformité des normes.

Bibliothécaires et éducateurs canadiens sont conscients de la nécessité de satisfaire les besoins légitimes des handicapés et d'établir des programmes dotés de fonds suffisants.

Nouveau budget fédéral en mai

Le ministre des Finances, M. John Turner, a l'intention de présenter un nouveau budget à la Chambre des communes avant la fin de mai. Le dernier budget avait été déposé le 18 novembre 1974.

M. Turner a déclaré qu'avant d'annoncer la date du budget, il désirait analyser trois facteurs: l'orientation de la politique économique des États-Unis; l'effet des hausses proposées des prix du pétrole et du gaz; et la possibilité de parvenir à un consensus afin de maintenir les prix et les revenus à leur niveau actuel dans le but de combattre l'inflation.

Selon le ministre des Finances, l'inflation et la récession sont des problèmes d'égale importance, "mais si l'inflation n'est pas freinée, les perspectives de...croissance en sont d'autant diminuées et la croissance est nécessaire à l'emploi".

Cette annonce faisait suite à des rapports selon lesquels le taux de chômage national pour le mois de mars avait atteint 7.2 pour cent – le pire taux enregistré depuis 14 ans – et la construction d'habitations progressait à un rythme beaucoup plus lent que prévu, les mises en chantier ayant diminué de moitié par rapport au mois de mars l'année dernière.

Le pourcentage des femmes diplômées, au Québec, a presque doublé en dix ans, en comparaison de l'augmentation au niveau de l'ensemble du Canada, d'après Mlle Sylvia M. Gelber, directrice du bureau de la main-d'oeuvre féminine du gouvernement canadien.

Champion dans l'art d'écailler les huîtres

Joe Labobe, un Indien Micmac, a récemment remporté les honneurs du championnat d'écaillage d'huîtres à l'Île-du-Prince-Édouard. M. Labobe et Raymond Lewis, un autre membre de la même bande indienne, étaient parmi les sept concurrents qui ont participé au festival des huîtres de Tyne Valley qui se tient chaque année à l'Île-du-Prince-Édouard, et Joe s'est classé



Joe Labobe et sa fille Mary admirent la chope en verre taillé qui lui a été offerte en souvenir de son voyage en Irlande.

premier en ouvrant 12 huîtres en moins d'une minute et demie. Les deux hommes représentaient la Coopérative indienne de Lennox Island.

Le succès de M. Labobe a été couronné par un prix de \$500 et par un voyage, toutes dépenses payées, à Galway, en Irlande, où il a participé à un concours d'écaillage d'huîtres aux côtés de champions nationaux venus de Norvège, d'Angleterre, d'Irlande, de Suisse et de France.

A cette occasion, Joe n'est arrivé que cinquième parce qu'il avait de la difficulté à manier le couteau qu'on lui avait fourni. Malgré sa déception, il a été enthousiasmé par le voyage, et notamment par la chaleureuse hospitalité de ses hôtes irlandais. Afin de leur rendre hommage, M. Labobe a présenté un collier de perles des Indiens du Canada au maire F. Coogan de Galway.

On confirme la découverte de gaz en mer

Le ministre du Nord canadien, M. Judd Buchanan, a confirmé la preuve faite par la *Panarctic Oils Limited*, de la présence de gaz à huit milles du gisement découvert à la pointe Drake, sur la Côte est de la presqu'île Sabine dans l'île Melville (Arctique canadien). Le puits d'extension, *Panarctic East Drake 1-55*, situé au large et destiné à délimiter le précieux fluide, contient du gaz à des profondeurs de plus de 3,500 pieds sous le fond marin.

M. Buchanan se réjouit qu'en ce temps de menace de pénurie de gaz, la *Panarctic* ait rapidement réussi à établir l'existence de réserves de 20 à 30 billions de pieds cubes de gaz, nécessaires pour justifier la construction d'un gazoduc polaire, et que les Canadiens, par l'intermédiaire du gouvernement, détiennent 45% des actions de cette entreprise couronnée de succès.

Il a expliqué que, pour ce puits, on avait utilisé des installations de forage au sol quelque peu différentes des installations classiques, en ce sens qu'une plate-forme artificielle, rattachée à la terre, avait été créée en épaississant la glace de mer qui recouvrait une profondeur de 450 pieds d'eau.

Le ministre a aussi souligné que le *East Drake 1-55* constitue le deuxième puits foré au large à partir d'une plate-forme de glace de mer rattachée à la terre. Le premier fut le *Panarctic Hecla N-52* foré l'an dernier dans plus de 400 pieds d'eau, sept milles au large de l'endroit où avait été découvert le gisement de gaz Hecla, sur la Côte ouest de la presqu'île Sabine.

Ces deux puits de délimitation ont prouvé l'extension de roches-réservoirs de gaz dans des formations qui s'étendent sur plusieurs milles au large de chacun des endroits du littoral où les découvertes furent faites. Chacun a révélé l'existence de plusieurs billions de pieds cubes de gaz.

Le ministre s'est dit heureux que les techniques de forage au large, utilisées par la *Panarctic*, et légèrement différentes des techniques classiques des installations à terre, se soient révélées sûres, efficaces et rentables. À l'avenir, on aura de plus en plus recours à cette méthode de plate-forme rattachée au littoral, pour les puits de délimitation et ceux d'exploration.

Les graves... (suite de la page 2)

environnement urbain vivable et de haute qualité. Nous sommes peut-être encore plus inquiets de la répartition prévue de cette croissance urbaine. Si les tendances devaient se poursuivre, le Canada aura non seulement un avenir qui sera à prédominance urbaine mais aussi un avenir dans lequel la majorité écrasante des Canadiens se concentrera dans un petit nombre de très vastes régions urbaines. En fait, à la fin du siècle, les deux tiers de notre population totale ne vivraient que dans trois provinces: l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique; et les trois quarts de ces deux tiers — ou en gros la moitié de tous les Canadiens — vivraient dans les régions axées sur Montréal, Toronto et Vancouver.

Si elles devaient se poursuivre, ces tendances auraient un impact immense...nos plus grandes villes, celles dont la croissance est le plus rapide, deviendraient incontrôlables; les autres, continuant de perdre leur population, languiraient; les disparités économiques régionales s'accroîtraient, et le pouvoir politique passerait peut-être à une sorte de villes-États, mais très sûrement aux provinces dominantes, et dans une plus grande mesure qu'aujourd'hui.

Le gouvernement du Canada, les gouvernements de toutes nos provinces et les administrations de la plupart de nos villes ont convenu que ces tendances étaient inacceptables. Nous avons aussi convenu que nous devons coopérer à l'élaboration et à l'application de politiques afin de guider ces tendances vers des objectifs plus désirables. Avant de quitter le Canada, j'ai lancé un processus de consultations intergouvernementales et publiques sur une stratégie urbaine nationale. Ensemble nous cherchons les objectifs que nous voulons poursuivre et les genres de politiques et de programmes nécessaires pour les atteindre.

Stratégie canadienne

Fondamentalement, et en résumé, nous cherchons une stratégie qui embrasse les objectifs et les politiques de trois secteurs reliés entre eux; le premier est la taille future de la population du Canada et son rythme de croissance; le second est la répartition de notre population future à travers le Canada et

dans nos collectivités urbaines; le troisième est la gestion de notre croissance urbaine future de façon à créer le genre de villes et de collectivités que nous voulons. Ce sont là des secteurs de politique difficiles, et il ne sera pas aisé d'y apporter des réponses efficaces. Mais elles seront apportées, implicitement sinon explicitement...

Au Canada nous nous demandons: si les patrons de croissance dessinés par les tendances sont inacceptables; quels autres patrons de croissance seraient désirables? Quelles sphères publiques peuvent être le mieux utilisées pour les réaliser? Et quelles politiques publiques peuvent être le mieux utilisées pour créer des collectivités qui soient vivables, à l'échelle humaine et en harmonie avec l'environnement naturel? Aucun palier de gouvernement ne peut imposer la réponse à ces questions. Il est essentiel de réaliser un vaste consensus national sur les objectifs que nous devons poursuivre. Une fois ce consensus obtenu, il nous faudra déterminer les meilleurs moyens disponibles, qui sont compatibles avec notre système de valeurs et notre forme démocratique de gouvernement.

Le Canada n'est pas le seul à se poser ces questions ou à y chercher des réponses appropriées. Ceci ressort des cinq thèmes suggérés pour "Habitat" et adoptés en janvier par le Comité préparatoire des Nations Unies: a) "Politiques et développement". b) "Les aspects sociaux et économiques des établissements". c) "La planification et l'administration des établissements". d) "La conception et la construction de logements, et de services", et e) "Établissements humains et environnement naturel".

Pratiquement, chaque pays membre de l'ONU fait face au problème de l'urbanisation rapide et au besoin de

gérer la croissance urbaine. Pour ce qui est des moyens, nous avons beaucoup à apprendre les uns des autres. Au Canada, nous sommes particulièrement intéressés par l'expérience des pays de l'Europe de l'Ouest et du Commonwealth, avec plusieurs desquels nous partageons les systèmes de valeurs et les formes de gouvernement.

Chaque pays doit trouver sa propre réponse à l'urbanisation et ses propres moyens de gérer la croissance urbaine. La portée de l'action internationale sur les problèmes des établissements humains reste limitée. Les mesures réellement essentielles à la solution de ces problèmes doivent être prises par les pays eux-mêmes. Ceci est aussi vrai pour les pays en voie de développement que pour les pays développés.

C'est pourquoi, dans les préparatifs d'"Habitat", les nations ont convenu de consacrer beaucoup de temps et d'effort à déterminer les approches des problèmes des établissements humains, approches qui ont été appliquées dans un pays ou dans une région et qui peuvent comporter des éléments applicables à d'autres pays ou à d'autres régions.

Je crois que par cette sorte d'échange, les peuples ainsi que les nations et les gouvernements se rendront compte que les problèmes des établissements humains sont susceptibles de solutions — que les solutions sont en effet disponibles à la condition d'avoir en commun la volonté et l'intelligence de les appliquer — et que nous ne devons pas avoir peur d'aborder ces problèmes.

* * * *

Avance dans quatre secteurs

A mon avis "Habitat" devrait, à ce stade, faire faire un important pas en avant dans au moins quatre secteurs. En premier lieu, "Habitat" devrait avoir en matière de programmes, plusieurs résultats importants. Ceux-ci pourraient peut-être comprendre la décision d'avoir un programme permanent d'innovation en matière d'établissements humains au sein des Nations Unies. Si un programme concret d'échange de renseignements et d'idées sur les établissements était mis sur pied, il profiterait énormément non seulement aux nations où les problèmes urbains sont des plus préoccupants, mais aussi au Canada, à la Grande-Bretagne et à d'autres pays développés.

Un autre secteur où "Habitat" devrait

donner d'importants résultats est l'éducation et la recherche...il y a un besoin reconnu d'améliorer le niveau de la gestion urbaine dans le monde, à la fois dans les pays développés et en voie de développement. Et je pense qu'il est essentiel à l'avenir des établissements humains que les nations forment et perfectionnent des chefs et des responsables qui pourront travailler à la gestion des énormes villes qui feront partie de notre avenir.

Un autre résultat avait été requis lorsque l'Assemblée générale lança "Habitat". L'Assemblée avait demandé que la Conférence produise un résultat "financier" et "institutionnel". Le Canada en reconnaît l'importance. Nous reconnaissons aussi que toute recommandation dans ce secteur, pour être significative, requerra une attention des plus soignées et devra recevoir de la part des gouvernements l'appui le plus étendu possible.

Enfin, j'aimerais voir "Habitat" adopter une ferme déclaration de principes comprenant trois caractéristiques fondamentales: 1) Reconnaître le fait que les établissements humains sont une des questions cruciales de l'humanité. 2) Reconnaître la diversité et la complexité des établissements humains et déterminer les principaux champs d'action ainsi que les ressources politiques et scientifiques à rassembler. 3) Représenter un engagement des gouvernements à s'attaquer aux questions des établissements humains avec les ressources et la diligence nécessaires.

Je réalise que c'est beaucoup. Mais c'est là la raison d'être d'"Habitat", et en élaborant une telle déclaration de principes, il semble inévitable que notre compréhension des questions des établissements humains et l'engagement de nos gouvernements à les résoudre, seront renforcés. Et ceci profitera à toutes les nations.

Le défi est immense...il s'intensifiera et exigera pour nos ressources diverses et disparates les applications les plus réfléchies, les plus cohésives et les plus énergiques. "Habitat" offre une possibilité unique et opportune d'utiliser le génie de l'homme pour relever ce défi.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, éditeur.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación parecen también en español bajo el título Noticiero de Canadá.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.